



Announce du prix “Raffaele Masto” pour soutenir et encourager l’activisme civique en Afrique. Prix promu par Fondazione Amani et financé par le Comité “Amici di Raffa”

1) Objet de l’avis de concours

A travers la sélection à ce concours, le prix a pour but de soutenir et de promouvoir un ou plusieurs un ou plusieurs représentants de la société civile africaine. Nous choisirons des personnes qui se sont distinguées par leur engagement civique, indépendamment de leur profession et de leur environnement : activistes, intellectuels, étudiants, journalistes, journalistes citoyens, blogger, environnementalistes, syndicalistes, artistes ... quiconque par son action s’est opposé au brimades, à l’illégalité et aux prévarications et a démontré audace et talent, abnégation et générosité, courage et intégrité morale, dévouement envers les opprimés.

La candidature peut être spontanée mais doit être soutenue et présentée par une organisation ou un comité national ou international, qui devra être garant du rôle joué par le candidat.

2) Destinataires du concours

La participation est ouverte exclusivement aux **citoyens africains** qui vivent et habitent sur le continent africain et opèrent en Afrique. Leur activité sociale/politique/culturelle doit être effective au moins au cours des trois dernières années et leur action doit être documentée entre 2017 et 2021.

3) Montant du prix

Le prix, financé grâce aux fonds recueillis lors de la campagne “Prix Raffaele Masto” et les dons privés, attribuera la somme de 3000 euros au vainqueur ou bien deux prix de 1500 euro si ex aequos. Le ou les vainqueurs seront également invités en Italie afin de présenter leur œuvre. Toutes les dépenses relatives au séjour seront prises en charge par l’organisation ainsi que la cérémonie de remise des prix.

4) Modalités et termes de présentation de la demande

La demande de participation devra être envoyée avant le **31 Décembre 2022** à l’adresse info@amicidiraffa.it indiquant en objet :

“Nom Prénom – PRIX RAFFAELE MASTO”.

La demande doit en outre contenir les indications suivantes :

- Organisation / comité qui présente le ou la candidate.
- Nom et prénom du ou de la candidate.
- lieu et date de naissance
- adresse postale, adresse email et numéro de téléphone de l’organisation ou comité qui présente le ou la candidate. Les communications concernant le prix seront envoyées à ces adresses.

Les documents suivants devront être joints à la demande :

- * La photocopie de la carte d’identité et si possible du passeport du ou de la candidate.
- * Une brève biographie du ou de la candidate rédigée dans l’une de ces langues : italien, anglais, français, portugais.
- * Un exposé de quelques lignes qui résume l’activité sociale/politique/culturelle menée par le ou la candidate dans l’une des langues suivantes : italien, anglais, français, portugais. Pas plus de 5400 caractères.

5) Le rapport doit répondre aux questions suivantes

- Objectifs de l'action du candidat
- Description du contexte dans lequel se déroule l'action
- A qui s'adresse l'action du candidat et quels peuvent en être les bénéficiaires directs et indirects.
- Quels changements dans les conditions géographiques, sociales, politiques et environnementales du contexte dans lequel se déroule l'action ont été obtenus par le candidat sur la base des objectifs déclarés.
- Quelles sont les possibilités de répliation dans d'autres contextes ?
- La viabilité financière de l'action

6) Critères d'évaluation

La Commission procédera à l'attribution du prix en tenant compte des exigences suivantes

- Difficulté géographique, sociale, politique du contexte dans lequel se déroule l'action (max 20 points)
- Bénéficiaires directs de l'action et bénéficiaires potentiels (nombre et type) (max. 5 points)
- Impact culturel, social, éducatif, environnemental de l'action dans le contexte dans lequel elle se déroule (max. 10 points)
- Reproductibilité et durabilité de l'action dans d'autres contextes (max 10 points)
- Degré d'impact du prix pour le développement de l'action (max 5 points)

6) Remise des prix

La communication du ou de la vainqueur sera publiée sur le site internet dédié au prix le **31 mars 2023**, et le ou la vainqueur sera averti(e) les jours suivants par email et téléphone.

Le remise des prix aura lieu lors d'une cérémonie publique qui se déroulera à Milan, dans un lieu qui reste à définir.

7) Publicité

L'annonce du concours a été publiée sur le site internet de l'Association "Amici di Raffa" à l'adresse mail <http://www.amicidiraffa.it>, et a été communiquée à tous les organes de presse italiens, aux associations et organisations qui travaillent sur le continent africain afin d'en garantir la diffusion la plus large possible.

8) Règlement

Les candidats pour pouvoir participer au concours doivent accepter le présent règlement. Pour toute information, les candidats peuvent contacter l'Association "Amici di Raffa" à l'adresse e-mail info@amicidiraffa.it.

9) Protection de la vie privée

Conformément à l'art 13 du règlement européen sur la protection de la vie privée 679/2016, l'Association Amici di Raffa précise que :

* L'Association Amani, qui a son siège social, via Tortona ,via Tortona 86, Milano, 20144, te. +39.02.48951149, fondazione@amaniforafrica.it sera responsable du traitement des données personnelles.

- * Les données personnelles seront traitées exclusivement à des fins de sélection des candidatures présentées au concours et conformément au règlement.
- * Pour le traitement des données personnelles relatif au concours, le consensus du candidat n'est pas nécessaire.
- * Le partage des informations personnelles est facultatif mais son refus empêchera la participation au concours.